



Société de transport  
de Sherbrooke

## CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202312**

---

### **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023 À 10 H 27, SALLE DU CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF AU 895 RUE CABANA, ET EN DIRECT PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

---

#### **Sont présents :**

M. Marc Denault	Président et conseiller municipal
Mme Geneviève La Roche	Vice-présidente et conseillère municipale
Mme Joanie Bellerose	Administratrice et conseillère municipale
M. Guillaume Bernard	Administrateur et représentant des usagers de la communauté étudiante
Mme Catherine Boileau	Administratrice et conseillère municipale
Mme Dany Grondin	Administratrice et représentante des usagers du transport adapté
Mme Laure Letarte-Lavoie	Administratrice et conseillère municipale

et M. Philippe Angers-Trottier avait motivé son absence.

#### **Invités :**

Mme Vicky Martineau	Secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint - Administration
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement
Mme Claudy Champoux	Directrice administration et trésorière

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président présente tous les membres du conseil d'administration et invités assistant à l'assemblée.

Le président confirme qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

\_\_\_\_\_

2. **AVIS DE CONVOCATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 146-23**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Un avis du temps, du lieu et du but de l'assemblée, transmis par courriel, à tous les membres, a été produit et ordre est donné que cette pièce soit et est déposée sur le bureau.

**- ADOPTÉ -**

\_\_\_\_\_

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 147-23**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

**- ADOPTÉ -**

\_\_\_\_\_

4. **BUDGET 2024**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 148-23**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 116 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.1): «une Société dépose pour adoption avant le 1er novembre de chaque année, à la ville, son budget pour l'exercice financier suivant et l'informe des tarifs qui seront en vigueur au cours de la période couverte par son prochain budget»;

**CONSIDÉRANT** le budget 2024 de la Société de transport de Sherbrooke préparé et présenté par le directeur général, conformément à l'article 65 de la Loi;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration autorise le dépôt du budget 2024 de la Société de transport de Sherbrooke à la Ville de Sherbrooke pour adoption.

Que le tout soit et est conservé aux archives sous le numéro A23-35.

Que cette résolution abroge la résolution 122-23.

**- ADOPTÉ -**

5. **ACQUISITION D'AUTOBUS URBAINS USAGÉS EN PROVENANCE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL)**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 149-23**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de l'achalandage;

**CONSIDÉRANT** les ajouts de services prévus en 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun autobus urbain n'a été reçu au cours de l'année 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau de transport de Longueuil (RTL) doit disposer de certains de ses autobus urbains usagés rapidement;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet, non admissible à une subvention, était prévu au PQI de 2024, mais qu'il sera finalement devancé en 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement d'emprunt en lien avec cette acquisition a été autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 6 du règlement numéro R-027 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Société de transport de Sherbrooke (STS), cette dépense doit être autorisée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 3.13 du règlement numéro R-003 sur la délégation de pouvoirs, lequel stipule que le conseil d'administration doit autoriser la conclusion de contrats dont le montant excède cinquante mille dollars (50 000 \$);

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke le contrat de vente de 11 autobus urbains usagés au montant total de cent sept mille cinq cent deux dollars (107 502, 00 \$), toutes taxes incluses.

Que le conseil d'administration autorise la dépense associée à la conclusion du contrat.

**- ADOPTÉ -**

---

6. **MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**M. Guillaume Bernard**

M. Bernard n'a aucun message à partager.

**Mme Joanie Bellerose**

Mme Bellerose n'a aucun message à partager.

**Mme Catherine Boileau**

Mme Boileau n'a aucun message à partager.

**Mme Geneviève La Roche**

Mme La Roche n'a aucun message à partager.

**Mme Laure Letarte-Lavoie**

Mme Letarte-Lavoie n'a aucun message à partager.

**Mme Dany Grondin**

Mme Grondin n'a aucun message à partager.

**M. Marc Denault**

M. Denault rappelle à tous que la prochaine assemblée aura lieu le 13 décembre à 18 h 30 et remercie les membres de s'être rendus disponibles pour cette séance extraordinaire.

---

7. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Que la présente assemblée soit et est levée à 10 h 32.

\_\_\_\_\_

SHERBROOKE, le 5 décembre 2023

Le Président,

La Secrétaire,

Marc Denault

Vicky Martineau